



Sous embargo jusqu'à 7h50

COMMUNIQUÉ N°2

La relève d'affaires considère unanimement le développement durable comme le fondement de la prospérité au Québec

Montréal, le 5 mai 2011 - La relève d'affaires continue de considérer le développement durable comme le fondement de la prospérité au Québec, constate-t-on au terme du dévoilement des résultats de la consultation « La relève du Québec inc. s'exprime » conduite par la Jeune Chambre de commerce de Montréal (JCCM) en collaboration avec la firme conseil SECOR.

Parmi les 739 représentants de la relève d'affaires qui ont été consultés, 93 % sont en accord avec l'idée que la prospérité future du Québec passe par une prise en compte des impératifs de développement durable pour le monde des affaires. Ils étaient 95 % à soutenir cette opinion lorsque cette consultation a été conduite pour la première fois en 2008.

« C'est une déclaration très forte que fait la relève d'affaires en exprimant sa conviction que le développement durable est au cœur même de la prospérité du modèle québécois. Celle-ci prend tout son sens si l'on considère la place prédominante qu'occupe l'exploitation des ressources naturelles dans notre économie et le rôle prépondérant que peuvent être amenées à jouer les entreprises dans le développement des communautés au sein desquelles elles sont implantées » indique Alexandre Doire, président de la Jeune Chambre de commerce de Montréal.

« C'est une déclaration forte mais aussi une demande exigeante faite aux entreprises. A la suite de cette question, la relève exprimait aussi que les entreprises ont une forte responsabilité sociale et qu'elles doivent payer les conséquences négatives de leur activité dans le milieu. Mais c'est une déclaration sage, la prospérité future repose bien sur une exploitation durable et raisonnée de notre fort potentiel en ressources naturelles » ajoute Philippe Collas, directeur principal chez SECOR et responsable de l'étude.

« Le développement durable est visiblement au cœur des préoccupations des jeunes, et la relève d'affaires ne fait pas exception. Les entrepreneurs de demain seront de plus en plus conscients de l'impact économique de leurs activités. Cette nouvelle réalité entraînera son lot d'occasions d'affaires et le développement de nouvelles activités. La grappe des technologies propres du Québec, Écotech Québec, est un lieu privilégié pour détecter et exploiter ce

potentiel », ajoute Michel Leblanc, président et chef de la direction de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Pour obtenir le rapport détaillé des résultats : <http://www.jccm.org/data/releve2011rapport.pdf>

Pour une entrevue avec Alexandre Doire, président de la Jeune Chambre de commerce de Montréal ou Philippe Collas, directeur principal chez SECOR, veuillez communiquer avec Noémie Mourot.

Notice méthodologique

Cette étude a été réalisée entre le 25 février 2011 et le 31 mars 2011 par questionnaire électronique auto-administré auprès de 739 actifs âgés de 25 et 40 ans, membres d'une association professionnelle. Une première version de ce sondage avait été administrée en 2008.

À propos de la Jeune Chambre de commerce de Montréal

La Jeune Chambre de commerce de Montréal (JCCM) est un regroupement de jeunes cadres, professionnels, entrepreneurs et travailleurs autonomes âgés de 18 à 40 ans. Fondée en 1931, elle compte aujourd'hui près de 1 600 membres, ce qui en fait le plus grand réseau de jeunes gens d'affaires en Amérique du Nord. Il s'agit d'un lieu incontournable pour le développement de la relève d'affaires de Montréal. La JCCM compte sur l'appui de plusieurs partenaires et gens d'affaires qui ont à cœur la relève. Pour en savoir plus, visitez le www.jccm.org.

À propos de SECOR

SECOR est le plus important cabinet-conseil indépendant en stratégie et organisation au Canada. Depuis 35 ans, SECOR accompagne les équipes de direction dans leur réflexion stratégique et sa mise en œuvre. SECOR possède des bureaux à Montréal, New York, Paris, Québec, Toronto et Vancouver. www.groupesecor.com

[COMMUNIQUÉ N°1 - Entrepreneuriat : près d'un membre de la relève sur deux projette de créer ou reprendre une entreprise](#)

[COMMUNIQUÉ N°3 - Départs massifs à la retraite, la relève d'affaires y voit toujours une opportunité pour changer les façons de faire.](#)

-30-

Pour renseignement :

Noémie Mourot / Responsable des communications
Jeune Chambre de commerce de Montréal
Téléphone : 514 845-4951, poste 24
Cellulaire : 514 571-2810
Courriel : nmourot@jccm.org